

Le 10 juillet 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 10 juillet 2012 à 19h30.

PRÉSENTS

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Marlène Lapointe, conseillère
Monsieur Michel Bourdeau, conseiller
Madame Valerie Kirkman, conseillère

ABSENTE

Madame Penny Boulianne, conseillère

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, secrétaire-trésorière adjointe

2012-07-114 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil du 10 juillet 2012 à 19h33.

ADOPTÉE

2. **MOT DE LA MAIRESSE**

2012-07-115 3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Monsieur Michel Bourdeau demande que les points 6.2 et 11.4 soient reportés. La mairesse refuse.

ORDRE DU JOUR – AGENDA		
Séance ordinaire du conseil du 10 juillet 2012		
Item		
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	OPENING OF THE SESSION
2	MOT DE LA MAIRESSE	WORD FROM THE MAYOR
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	APPROVAL OF THE AGENDA
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	ADOPTION OF MINUTES

Le 10 juillet 2012

5	<i>PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR</i>	<i>QUESTION PERIOD OF ITEMS THAT ARE NOT ON THE AGENDA</i>
6	<i>AFFAIRES DU CONSEIL</i>	<i>COUNCIL'S AFFAIRS</i>
6.1	<i>Résolution d'appui – Réaménagement du chemin d'accès au stationnement incitatif du train de banlieue</i>	<i>Resolution of Support – Reorganization of the access road leading to the incentive commuter train parking lot</i>
6.2	<i>Résolution relative à l'adoption d'une politique de régie interne fondée sur les valeurs fondamentales de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil telles qu'énoncées dans le Règlement numéro 616 Codes d'éthique et de déontologie</i>	<i>Resolution relative to the adoption of the policy of internal controls based on the fundamental values of the Municipality of Terrasse-Vaudreuil such as expressed in the Regulation number 616 Codes of ethics and business ethics</i>
6.3	<i>Politique contractuelle de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil</i>	<i>Contractual policy of the Municipality of Terrasse-Vaudreuil</i>
6.4	<i>Résolution d'appui – Ponts d'étagement Sainte-Marie</i>	<i>Resolution of Support - Overpass Sainte-Marie</i>
7	<i>ADMINISTRATION</i>	<i>ADMINISTRATION</i>
7.1	<i>GREFFE</i>	<i>SECRETARIAL AFFAIRS</i>
7.2	<i>TRÉSORERIE</i>	<i>TREASURER'S AFFAIRS</i>
7.2.1	<i>Comptes à payer et déjà payés au 30 juin 2012</i>	<i>Accounts payable and already paid on June 30th, 2012</i>
7.2.2	<i>Dépôt et acceptation des états financiers 2011 de la caisse de retraite des employés de la municipalité</i>	<i>Deposit and acceptance of financial statements 2011 of the pension fund for the employees of the municipality</i>
7.3	<i>RESSOURCES HUMAINES</i>	<i>HUMAN RESOURCE</i>
8	<i>SÉCURITÉ PUBLIQUE</i>	<i>PUBLIC SECURITY</i>
8.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service de sécurité incendie</i>	<i>Deposit of the Activity report for Fire Department</i>
8.2	<i>Achat - 2 habits de combat</i>	<i>Purchase - 2 bunker gears</i>
9	<i>TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</i>	<i>PUBLIC WORKS, WATER SUPPLY AND SEWER</i>
9.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des travaux publics</i>	<i>Deposit of the Activity report for the Public Works Department</i>
10	<i>URBANISME, MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT</i>	<i>URBAN PLANNING, INSPECTIONS AND PERMITS AND ENVIRONMENT</i>
10.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des permis et des inspections</i>	<i>Deposit of Inspection and permits Services report</i>
11	<i>LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE</i>	<i>RECREATION, CULTURE AND SOCIAL AFFAIRS</i>
11.1	<i>Dépôt du rapport des activités de la bibliothèque</i>	<i>Deposit of Library report</i>
11.2	<i>Achat de matériel- Camp de jour</i>	<i>Purchase of equipment-Day Camp</i>
11.3	<i>Participation - Projet culturel « En région de connaissance » du Centre multisports Vaudreuil-Soulanges</i>	<i>Participation - Cultural Project " En région de connaissance " of the Center multisports Vaudreuil-Soulanges</i>

Le 10 juillet 2012

11.4	<i>Projet de sculpture au site du vestige de la poudrière de Terrasse-Vaudreuil</i>	<i>Sculpture project at the site of the remains of the ammunition powder factory of Terrasse-Vaudreuil</i>
12	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTION PERIOD ON SUBJECTS ON THE AGENDA
13	LEVÉE DE LA SÉANCE	CLOSING OF THE SITTING

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

2012-07-116 4.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2012**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2012 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2012-07-117 6.1 **RÉSOLUTION D'APPUI – RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN D'ACCÈS AU STATIONNEMENT INCITATIF DU TRAIN DE BANLIEUE**

CONSIDÉRANT QU'un chemin donnant accès au stationnement incitatif du train de banlieue a été aménagé lors des travaux de reconstruction du pont Galipeault;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif d'un tel aménagement était de permettre un accès plus aisé au stationnement visé et ce, durant les heures de pointes;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir un tel accès pour les automobilistes faisant usage du train de banlieue et, plus particulièrement, pour les autobus du CIT de la Presqu'Île;

CONSIDÉRANT QUE dans les faits, ce chemin d'accès est utilisé et apprécié par de nombreux usagers du train de banlieue qui, de plus, sont des citoyens de l'une ou l'autre des municipalités comprises sur l'île-Perrot;

CONSIDÉRANT QUE les gestionnaires de cet accès routier ont récemment apporté des modifications à la signalisation routière ainsi qu'aux règles de circulation prohibant de ce fait toute circulation des véhicules automobiles à l'exception des autobus du CIT de la Presqu'Île.

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman et RÉSOLU

DE DEMANDER à l'Agence métropolitaine de transport de prendre tous les moyens qui s'imposent afin que le chemin d'accès menant au stationnement incitatif du train de banlieue soit réaménagé dans le but d'y permettre une circulation à double sens et sécuritaire et ainsi le rendre à nouveau accessible aux automobilistes.

QUE copie de la présente résolution soit transmise au Ministère des transports, direction Ouest-de-la-Montérégie et à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil.

Le 10 juillet 2012

QUE copie de la présente résolution soit également transmise à chacune des municipalités comprises sur l'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2012-07-118 6.2 **RÉSOLUTION RELATIVE À L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE RÉGIE INTERNE FONDÉE SUR LES VALEURS FONDAMENTALES DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL TELLES QU'ÉNONCÉES DANS LE RÈGLEMENT NUMÉRO 616 CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

CONSIDÉRANT le fait que l'ensemble des élus ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil ont suivi en 2011 et au début de l'année 2012 une formation portant sur « L'éthique et la déontologie en matière municipale »;

CONSIDÉRANT l'adoption, le 8 novembre 2011, par les élus de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du règlement numéro 616 intitulé « Règlement numéro 616 codes d'éthique et de déontologie » visant l'adhésion des élus municipaux aux valeurs fondamentales de la Municipalité en matière d'éthique et l'adoption de règles déontologiques ainsi que des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles;

CONSIDÉRANT que ce règlement précise que

« Les principales valeurs de la Municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la Municipalité;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la Municipalité;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4° le respect envers les autres membres d'un conseil de la Municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
- 5° la loyauté envers la Municipalité;
- 6° la recherche de l'équité.

Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables. »;

CONSIDÉRANT le fait que les employés municipaux seront appelés, dans un futur rapproché, à adopter un code d'éthique identique à celui des élus;

CONSIDÉRANT également que la Commission des normes du travail suggère l'élaboration d'une politique interne en matière de harcèlement psychologique au travail, entre autres, afin de protéger l'intégrité physique et psychologique du personnel et de promouvoir un milieu de travail harmonieux;

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil dépose, dans le cadre de l'assemblée du 11 septembre 2012, une politique de régie interne portant sur le respect et le civisme afin de promouvoir les valeurs fondamentales qui ont cours au sein de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, y compris lors d'échanges et de discussions comportant des opinions divergentes;

Le 10 juillet 2012

QUE l'adoption d'une telle politique de régie interne constitue un outil visant la protection de l'intégrité physique et psychologique de tous les employés municipaux, incluant les élus, et permet une intervention rapide des autorités concernées, avec tous les moyens que cela suppose, en cas de harcèlement psychologique ou d'intimidation;

QUE la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier soient mandatés en vue de l'élaboration et de l'application de cette politique.

Madame la Mairesse demande le vote :

Vote pour

Monsieur Yves Charlebois

Madame Marlène Lapointe

Madame Manon Trudel

Vote contre

Monsieur Jean-Pierre Brazeau

Monsieur Michel Bourdeau

Madame Valerie Kirkman

Cet item sera reporté à une prochaine séance ou une séance subséquente.

2012-07-119 6.3 POLITIQUE CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

CONSIDÉRANT l'adoption le 14 décembre 2010 de la Politique contractuelle de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil ainsi que le 8 novembre 2011 du règlement 616 relatif aux codes d'éthique et de déontologie;

CONSIDÉRANT l'obligation d'éviter toute possibilité de conflits d'intérêt, qu'ils soient apparents ou non, entre la Municipalité, ses employés et les élus;

*Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU*

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier veille à s'assurer en toutes circonstances du respect intégral de la Politique contractuelle de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, et ce, dans toute sa portée.

Madame la Mairesse demande le vote :

Vote pour

Monsieur Yves Charlebois

Madame Marlène Lapointe

Monsieur Michel Bourdeau

Madame Valerie Kirkman

Madame Manon Trudel

Vote contre

Monsieur Jean-Pierre Brazeau

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

2012-07-120 6.4 PONTS D'ÉTAGEMENT SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE les deux ponts d'étagement Sainte-Marie ont été construits par le Ministère des Transports du Québec vers 1965 lors de la construction de la sortie 41 de l'A-40 Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a procédé à la fermeture des ponts d'étagement Sainte-Marie en mars 2011 pour des raisons de sécurité en tenant compte de leur état avancé de détérioration générale;

Le 10 juillet 2012

CONSIDÉRANT QUE la fermeture du pont d'étagement vers le boulevard des Anciens-Combattants a un impact direct pour les usagers de l'A-40 Ouest qui convergent vers les villes de L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, Pincourt et Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QUE le prochain lien viable pour ces usagers est le boulevard Saint-Charles à Vaudreuil-Dorion qui connaît déjà une problématique de congestion importante;

CONSIDÉRANT QUE les villes avoisinantes utilisent les voies de contournement depuis mars 2011;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a fait la démonstration exhaustive que les ponts d'étagement ont été construits pour créer un lien entre l'A-40 Ouest et l'A-20 via le boulevard des Anciens-Combattants;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE RÉITÉRER au MTQ que cette sortie constitue une infrastructure régionale bénéficiant à un ensemble de citoyens du Québec, de l'Ouest de l'Île-de-Montréal, comme de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et que les coûts de l'ensemble du projet (démolition et construction) ne peuvent être imputés aux seuls citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue, mais plutôt l'être par le MTQ considérant la vocation régionale de l'infrastructure et sa partie intégrante au réseau routier national.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à messieurs Pierre Moreau, Ministère des Transports du Québec, Yvon Marcoux, député de Vaudreuil et Francis Derro, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

ADOPTÉE

2012-07-121 7.2.1 COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 30 JUIN 2012

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés au 30 juin 2012 pour un montant de	326,684.40 \$
D'APPROUVER les comptes à payer au 30 juin 2012 pour un montant de	19,257.15 \$
CHÈQUES ANNULÉS	80,046.86 \$
<u>POUR UN TOTAL DE</u>	<u>265,894.69 \$</u>

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2012 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci-haut.

Ron Kelley
Directeur général et Secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

Le 10 juillet 2012

2012-07-122 7.2.2 **DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011 DE LA CAISSE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau
et RÉSOLU*

D'ACCEPTER le dépôt des états financiers 2011 de la caisse de retraite des employés de la municipalité.

ADOPTÉE

8.1 **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service de sécurité incendie.

2012-07-123 8.2 **ACHAT – 2 HABITS DE COMBAT**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU*

DE FAIRE l'acquisition de 2 habits de combat au prix unitaire de 1,799 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

9.1 **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des travaux publics.

10.1 **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des permis et des inspections.

11.1 **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités de la bibliothèque municipale.

2012-07-124 11.2 **ACHAT DE MATÉRIEL – CAMP DE JOUR**

CONSIDÉRANT le fait que les élus ont le mandat de veiller au bien-être des contribuables, à la recherche de l'équité;

CONSIDÉRANT l'augmentation cet été de 135 \$ par enfant du coût de l'inscription au camp de jour et du service de garde du camp de jour;

CONSIDÉRANT le total de 63 inscriptions au camp de jour 2012;

Le 10 juillet 2012

CONSIDÉRANT QU'il est important d'offrir aux employés du camp de jour le matériel nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du camp de jour;

CONSIDÉRANT le fait qu'auparavant, advenant une perte ou un bris de matériel appartenant à la Commission Scolaire des Trois Lacs par le camp de jour, celui-ci devrait être remplacé avec un coût pouvant atteindre 500 \$ par été;

CONSIDÉRANT la non-disponibilité de ce matériel pour l'été 2012 pour le camp de jour;

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU

D'ACCORDER un montant de 1 000 \$ au camp de jour pour l'achat de matériel. Ce matériel sera étiqueté et un inventaire sera maintenu à jour.

Ce montant sera prélevé à même le surplus.

Monsieur Jean-Pierre Brazeau demande le vote :

Vote pour

Monsieur Yves Charlebois
Madame Marlène Lapointe
Monsieur Michel Bourdeau
Madame Valerie Kirkman

Vote contre

Monsieur Jean-Pierre Brazeau

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

2012-07-125

11.3 PARTICIPATION - PROJET CULTUREL « EN RÉGION DE CONNAISSANCE » DU CENTRE MULTISPORTS VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la contribution de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au projet culturel « En région de connaissance » du Centre multisports Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT le fait que presque toutes les municipalités de Vaudreuil-Soulanges participeront au projet collectif;

CONSIDÉRANT la possibilité de reporter le coût du demi-banc de 1 200 \$ plus taxes au mois de février 2013;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau
et RÉSOLU

QUE la municipalité de Terrasse-Vaudreuil avise dès maintenant le désir de participer à ce projet culturel en achetant un demi-banc qui sera toutefois payé et installé qu'en février 2013.

ADOPTÉE

2012-07-126

11.4 PROJET DE SCULPTURE AU SITE DU VESTIGE DE LA POUDRIÈRE DE TERRASSE-VAUDREUIL

CONSIDÉRANT la proposition de monsieur Gérard Poirier visant la valorisation du patrimoine historique de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et la revitalisation des berges riveraines et de l'environnement de la plage municipale par le biais de la

Le 10 juillet 2012

création d'une sculpture d'acier sur le site du vestige de la poudrière localisée sur les lieux mêmes de la plage municipale de Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT le fait que monsieur Gérard Poirier est un sculpteur de renom et qu'il est un résidant émérite de Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT l'appui de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île-Perrot relativement au projet par la validation des deux panneaux informatifs sur l'histoire de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et sur le traversier entre le fief Laframboise (qui constitue aujourd'hui la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil) et le magasin général (aujourd'hui la Maison Trestler);

CONSIDÉRANT QUE ces deux affiches seront à l'image de celles du circuit patrimonial de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, lequel fait partie du projet de baladodiffusion intitulée « Parcours vers les ancêtres de l'Île-Perrot »;

CONSIDÉRANT la confirmation de l'appui financier au projet de la part de résidents de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, pour un total d'un minimum de 400 \$;

CONSIDÉRANT QUE certaines subventions nécessitent de la part d'une municipalité un apport financier de 10 à 20 %, incluant le volet de la main-d'œuvre assurée par les employés municipaux et l'embellissement de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE l'un des objectifs du conseil municipal vise, entre autres, l'embellissement et la mise en valeur de nos parcs;

CONSIDÉRANT QUE la préparation de la demande de subvention(s) nécessite l'appui du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet est estimé à 4,000 \$;

*Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU*

QUE le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil rédige une lettre d'appui au projet susmentionné afin que la Municipalité puisse remplir une demande de subvention auprès de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de tout autre organisme;

QUE le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil soutienne financièrement le projet au moyen d'une contribution maximale de 500 \$, incluant la main-d'œuvre.

Madame la Mairesse demande le vote :

Vote pour

*Monsieur Yves Charlebois
Madame Marlène Lapointe
Madame Manon Trudel*

Vote contre

*Monsieur Jean-Pierre Brazeau
Monsieur Michel Bourdeau
Madame Valerie Kirkman*

Cet item sera reporté à une prochaine séance ou une séance subséquente.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Le 10 juillet 2012

2012-07-127 13. LEVÉE DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2012

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau
et RÉSOLU*

DE LEVER la séance ordinaire du conseil du 10 juillet 2012 à 21h10.

ADOPTÉE

*Manon Trudel, M.Sc.A
Mairesse*

*Ron Kelley
Directeur général et secrétaire-trésorier*